

Observatoire Citoyen du Mal Logement de la CPS
Adresse locale : LDH (Ligue des droits de l'homme)
Maison des associations d'Orsay
7 rue du Maréchal Foch, 91400 Orsay
obs.mal.logement.paris.saclay@gmail.com

QUESTIONS AUX CANDIDATS AUX ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2020

Notre collectif s'est constitué en 2014 pour assurer une veille citoyenne en matière de logements et d'hébergements. A ce titre, nous aimerions vous questionner sur quelques aspects essentiels de la politique du logement que vous comptez conduire si vous êtes élus.

- 1. Plus de 7600 logements vacants sur le territoire de la CPS alors que de nombreuses personnes vivent dans la rue ou dans un logement insalubre.**

Certaines métropoles (Strasbourg, Lille..) ont mis en place une politique de lutte contre le logement vacant dans une perspective sociale. Elles travaillent ainsi directement avec les propriétaires en les accompagnant financièrement et techniquement.

Comment comptez-vous lutter contre les logements vacants et utiliser ces opportunités dans une politique locale du logement ?

La Conviviale écologiste et fraternelle sommes résolus à mettre en place une politique de lutte contre les logements vacants dans une perspective sociale :

- nous nous appuierons sur l'expérience d'un élu en charge de 2001 à 2014 de l'Hygiène publique et du mal logement en plus de l'Environnement et l'Énergie, tous les dossiers concernant le mal logement et la précarité énergétique ont été travaillés dans le cadre de sa délégation au cours de laquelle il a eu à traiter avec les propriétaires pour les accompagner techniquement et financièrement.

- nous prendrons contact avec les communes, intercommunalité et métropoles comme Strasbourg et Lille pour nous aider dans cette politique. Nous aurons une politique très volontaire pour que la communauté d'agglomération Paris-Saclay fasse de même.

- 2. Des loyers, des prix fonciers qui ont décollé ces dernières années sans commune mesure avec les aides sociales, rendant difficile l'accès au logement pour nos concitoyens les plus modestes.**

Comment pensez-vous lutter contre la hausse des loyers ? Allez-vous mettre en œuvre une politique d'encadrement des loyers ? Quelles mesures proposerez-vous pour livrer des logements de qualité restant accessibles financièrement ? Quelles mesures comptez-vous prendre contre la précarité énergétique ?

- L'encadrement des loyers est en bonne place dans le programme national Europe

Écologie Les Verts, cette mesure a été mise en place en plus de Paris et Lille dans la ville de Grenoble dont le maire Éric Piolle est un écologiste et nous comptons faire passer cette mesure dans le cadre de la politique du logement de la Communauté Paris-Saclay et que Palaiseau soit la ville pilote !!

3. Le taux d'effort net moyen des ménages les plus pauvres est de 55,9% ce qui est plus de trois fois supérieur à la moyenne (17,5%). Celui des ménages modestes est de 31,8%.

Quelle proportion maximale de ses revenus est-il raisonnable pour vous de consacrer à se loger ? A se chauffer ? A s'alimenter en eau ? Quelles actions pensez-vous mettre en œuvre pour réduire ce taux d'effort ?

- nous sommes favorables à des aides sociales encore plus importantes que celles qui existent déjà au niveau du CCAS pour que ce taux d'effort pour se loger, se chauffer et s'alimenter en eau ne soit pas supérieur à la moyenne de 17,5 %. Pour cela aider aussi les locataires et propriétaires les moins informés à réduire leur consommation en évitant le gaspillage énergétique grâce à l'agence locale de l'Énergie et du Climat Ouest Essonne (ALEC Ouest Essonne) qui s'inscrit dans le cadre du dispositif national SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie).

4. L'inventaire SRU au 1^{er} janvier 2017 montre de grandes disparités dans le nombre de logements sociaux par commune sur le territoire de la CPS. (cela va de 2,2% à 48,3%)

Qu'est-ce que la mixité sociale sur votre territoire ? Comment entendez-vous favoriser la mixité sociale pendant votre mandat ? Quels sont vos objectifs ?

- nous considérons la mixité sociale comme une donnée historique des anciennes municipalités de gauche à Palaiseau et nous maintiendrons cette vigilance au niveau de tout le territoire de la commune, et également dans chaque quartier, chaque résidence, pour éviter à la fois les « ghettos de riches et ghettos de pauvres ».

5. Le constat d'un vieillissement de la population est effectif sur le territoire de la CPS. La part des 75 ans et plus augmente constamment. Ce constat implique une réponse adaptée avec la prise en compte impérative du handicap.

Quelles actions envisagez-vous pour évaluer l'accès des personnes en situation de handicap ? Que comptez-vous faire pour permettre l'accès aux logements sociaux des personnes en situation de handicap ?

- nous avons consacré une demi-page sur le thème de la solidarité renforcée dans notre programme au handicap, en particulier favoriser l'accès au logement sociaux des personnes en situation de handicap, et nous apprêtons à signer dans les 20 mesures dans le Pacte pour la transition celle n°23 à ce sujet :

#23. Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables :

- 1 : S'assurer que l'espace public de la commune n'entrave personne (plus sur la fiche)

- 2 : Mener une politique volontariste pour assurer un espace public adapté à toutes et tous (plus sur la fiche)
- 3 : Tous les nouveaux aménagements de la commune prennent en compte leur usage par toutes et tous, et une évaluation participative et inclusive des besoins

6. Plus de 60 000 jeunes de 15 à 29 ans actifs et étudiants sur la communauté Paris-Saclay.

Comment appréhendez-vous le problème de l'accès au logement des jeunes travailleurs, apprentis et étudiants ? Quelle politique entendez-vous mener ?

- nous aiderons l'accès au logement des jeunes travailleurs, apprentis et non seulement étudiants comme actuellement, en lien avec les propriétaires, les bailleurs pour favoriser l'accès au logement des jeunes couples, la colocation, et logement social, non seulement avec les services les services sociaux de la ville mais aussi les services dédiés au logement de la communauté d'agglomération.

7. Que pensez-vous faire en tant que maire pour permettre la reconstruction du foyer Adoma des Ulis prévu dans le PLH de la CPS ?

- nous appuierons bien évidemment les élu.e.s favorables et les services de la CPS pour tenir les objectifs du PLH.

8. Pour la CPS, le nouveau schéma départemental d'accueil des Gens du Voyage de l'Essonne prévoit la création de 5 terrains familiaux locatifs de 24 places permettant d'accueillir chacun 8 ménages, soit 40 ménages et 120 places au total.

Avez-vous connaissance de ce Schéma Départemental (2018-2024) ?

http://www.essonne.gouv.fr/content/download/28108/218591/file/SDAGV91_v2019_04_09.pdf

- nous avons bien entendu connaissance du schéma départemental d'accueil des Gens du Voyage, la CPS est très en retard en terme d'aires d'accueil et nos élu.e.s écologistes sont intervenus à maintes reprises au conseil communautaire sur le sujet.

Quelles solutions préconisez-vous pour faciliter l'insertion des personnes dites « Gens du voyage » présentes dans votre commune qu'elles vivent sur une aire d'accueil, qu'elles soient sédentarisées ou en attente d'habitat?

- nous appuierons les services sociaux, qu'ils soient communaux et dans le cadre du CCAS, ou départementaux, notamment à la maison de la Solidarité à Palaiseau, afin d'aider les familles à trouver une aire d'accueil ou à se sédentariser, selon leurs propres souhaits. Nous réviserons le PLU pour y ajouter l'aire d'accueil qui n'est pas dans le PLU voté dernièrement et pousserons les élu.e.s de la CPS à être beaucoup plus volontaires en matière de création d'aires d'accueil, en commençant par notre propre commune !

Comment prévoyez-vous de pouvoir soutenir leur insertion dans les domaines de la domiciliation, du scolaire, de la santé et de l'économie ?

- nous serons volontaires et de façon pratique pour une aire d'accueil accessible aux

services de la ville, et aiderons à la domiciliation, le scolaire, la santé et les moyens de subsistances des populations du voyage au même titre que nous renforcerons la solidarité.

9. La loi du 25 mars 2009 prévoyait la construction d'une place d'hébergement d'urgence pour 1000 habitants.

De combien de places d'hébergement d'urgence disposez-vous sur votre territoire ? Comment comptez-vous vous mobiliser pour répondre aux besoins de la population ? (femmes victimes de violences, sans abris, familles surendettées, ruptures familiales...)

- nous vérifierons le nombre de logements d'urgence qui a l'air contradictoire selon les réponses des services et des associations comme le Secours Populaire etc, et prévoirons d'augmenter ce nombre, c'est prévu dans notre programme. Toujours avec les services sociaux et le CCAS, nous répondrons le mieux possible aux besoins et plus particulièrement les besoins spécifiques tels que femmes victimes de violences, sans abris, familles surendettées, ruptures familiales...

10. Comment, une fois élu.e, comptez-vous mettre en discussion et rendre compte aux habitants des politiques de logement menées sur votre territoire dans un souci social et écologique ? Comment allez-vous travailler avec les associations ?

- nous sommes déjà en contact avec les associations et plus particulièrement SNL, Solidarité Nouvelle pour le Logement avec qui nous partageons la volonté de répondre aux exigences écologiques et sociales.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre questionnaire.

Dans l'attente d'une réponse que nous espérons annonciatrice d'une volonté forte, nous vous adressons nos respectueux sentiments républicains.

Observatoire du Mal Logement de la CPS, le 3 février 2020

LDH Orsay, LDH les Ulis, ATTAC Nord Essonne, SNL 91, ADGVE, ASTI, UAU, CES



